

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 01244

Numéro SIREN : 852 821 156

Nom ou dénomination : 2F VOYAGES

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2022 sous le numéro de dépôt 6306

DEPOT N° 6306

DU 22 JUIL. 2022

**2F VOYAGES**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 10 000 euros**  
**Siège social : 5, place de Jaude, 63000 CLERMONT FERRAND**  
**852 821 156 RCS CLERMONT FERRAND**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 29 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux,  
Le vingt-neuf juin  
A 11 heures

La société 2F INVESTISSEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 20 Ter route de Bellegarde, 42330 ST GALMIER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 905 038 345 RCS ST ETIENNE, Représentée par son Président, Madame Aurélie FOULQUIER,

Associée unique de la société 2F VOYAGES,

En présence de Madame Aurélie FOULQUIER, Présidente non associée de la Société,

**I - A préalablement exposé ce qui suit :**

Madame Aurélie FOULQUIER, Présidente non associée a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 ont été adressés à l'associée unique.

**II - A pris les décisions suivantes :**

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Rémunération du Président,
- Rémunération du Directeur Général,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

// - // - // - // - // - // - // - //

### **QUATRIEME DÉCISION**

L'associée unique, prenant acte de la démission de Madame Aurélie FOULQUIER de son mandat de Présidente à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

La société 2F INVESTISSEMENT, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 20 Ter route de Bellegarde, 42330 ST GALMIER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 905 038 345 RCS ST ETIENNE, représentée par son président, Madame Aurélie FOULQUIER

Madame Aurélie FOULQUIER, au nom de la société 2F INVESTISSEMENT qu'elle représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour elle-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

// - // - // - // - // - // - // - //

### **HUITIEME DÉCISION**

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

### **CLOTURE DE LA SEANCE**

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La société 2F INVESTISSEMENT  
Elle-même représentée par sa Présidente  
Madame Aurélie FOULQUIER

